

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2019/55

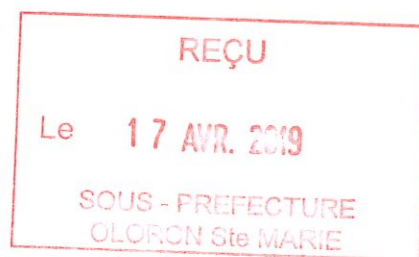
Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	29

L'An deux mille dix-neuf et le **mardi 15 avril à 18 heures 00**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 2 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, HELIP, TOUTU, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, PAROIX, MARTIN, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ.

Présent suppléants : M. CAILLEAUX, MONTOULIEU.

Mme MOURTEROT donne procuration à M. AUSSANT
Mme CLAVIER donne procuration à M. SARTHE
M. CARRERE donne procuration à M. MARTIN
Mme BARRAQUE donne procuration à M. LABERNADIE
M. GARROCCQ donne procuration à M. SARRAILH



Secrétaire de séance : M. COURTIE

OBJET : AFFAIRES GENERALES - SOUTIEN A LA COMMUNE DES EAUX-BONNES

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRESIDENT

La Commune des Eaux-Bonnes se retrouve confrontée depuis plusieurs années à une importante problématique liée à l'exploitation incomplète de sa station thermale (espace thermo ludique non fonctionnel).

Une très récente expertise rendue il y a quelques jours, venue souligner une fragilité de la structure bois qui supporte la « Bulle », préconise désormais de fermer totalement le centre thermal.

Le Conseil Municipal, prenant acte de cette expertise, a ainsi décidé de ne pas ouvrir la structure cet été pour des raisons évidentes de sécurité des curistes et des employés.

Il s'agit d'un nouveau coup dur pour la Commune, ses habitants, ses commerçants et plus globalement la Vallée d'Ossau et une partie du Béarn.

Solidairement, la Communauté de Communes, à son niveau et dans le cadre de ses compétences et de son budget, souhaite soutenir la Commune dans cette étape en s'engageant à accompagner autant que possible les acteurs des Eaux-Bonnes.

Le rapport entendu,

Considérant l'intérêt que représente cet équipement pour la Vallée et les conséquences de la fermeture estivale 2019 pour l'emploi et l'économie locale,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

ADOpte la présente motion de soutien à la Commune,

DECIDE de soutenir autant que possible l'activité économique et le tissu d'emploi de la Commune, en examinant prioritairement les demandes éventuelles d'emplois d'été d'habitants de la Commune, en favorisant la tenue d'évènements dans l'enceinte de la Commune en lien avec les commerçants locaux, en relayant auprès des touristes et potentiels touristes l'attrait du territoire en complément de la mission d'information menée par l'Office de Tourisme Eaux-Bonnes Gourette, en sollicitant officiellement la Région Nouvelle Aquitaine pour un accompagnement afin de concevoir et développer une stratégie territoriale offensive en matière de thermalisme dans le cadre du contrat d'attractivité en cours d'élaboration.

*Passé à l'unanimité et par
délégation, à l'instigation de l'ancien Président*

Le Président
Jean-Paul CASAUBON

